

**Journée de présentation du plan pluriannuel de lutte
contre la pauvreté et pour l'inclusion sociale**

- Atelier départemental Haute-Vienne -

Je vais vous restituer les travaux de l'Atelier départemental de la Haute-Vienne qui avait pour thème « **Proximité et transversalité : une dynamique en faveur de l'inclusion sociale et de la lutte contre la pauvreté** ».

L'objectif de cet atelier a été d'explorer de nouvelles voies de travail partenarial avec les collectivités locales, les services de l'Etat, les acteurs associatifs et socio-économiques du développement social et l'ensemble des institutions intervenant dans le champ de l'action sociale.

Un enjeu : prendre en compte l'ensemble des problématiques en mettant en œuvre un mode opératoire partenarial pour mieux intervenir auprès de l'utilisateur ensemble et de manière plus efficace.

Pour nourrir notre réflexion nous nous sommes appuyés sur plusieurs exposés et témoignages.

Le 1er a porté sur un exposé relatif à l'organisation territoriale des services du Conseil Général de la Haute-Vienne qui pour répondre au mieux aux besoins de la population a organisé une implantation territoriale de ses services de manière à ce que ceux-ci soient au plus près de la population (proximité) et favorise l'articulation de réponses adaptées pour accompagner individuellement et/ou collectivement les habitants dans leur inscription citoyenne => 29 Maisons Du Département sur 7 territoires. C'est une véritable porte d'entrée unique par communauté de communes qui s'inscrit dans la transversalité avec un espace d'accueil et d'orientation. La territorialisation s'est poursuivie avec la mise en place de référent autonomie.

Cette organisation a permis de renforcer la gouvernance au sein des MDD (1 directeur et 4 adjoints – insertion, enfance-famille, PA-PH, action sociale). Enfin, cette gouvernance renforce une implication au niveau local dans une connaissance du territoire, des acteurs et une optimisation des actions par une meilleure complémentarité des interventions.

Le 2sd témoignage a porté sur l'illustration d'**une action collective de développement social** menée sur un territoire par l'Association de Loisirs et d'Intégration Sociale (ALIS) et une Maison Du Département .Un groupe de **12 femmes isolées et repérées par les travailleurs sociaux** s'est retrouvé pendant 2 ans autour d'activités. Ces femmes ont développé un réseau social, mais elles se sont installées dans un confort. Il était donc important qu'elles ne s'enferment pas dans ce dispositif. Mais comment faire ? **Elles disaient n'avoir besoin de rien.** Les travailleurs sociaux leur ont dit « *mais nous, nous avons besoin de vous* » et leur ont proposé de travailler pour un orphelinat. Les « Miss'tinguettes » sont ainsi « sorties de leur cachette ». Elles se sont étonnées de ce qu'elles pouvaient faire et **elles ont retrouvé un rôle dans la société, une utilité sociale.**

Par la suite, nous avons entendu le point de vue de l'Union Départementale des Centres Communaux d'Action Sociale à partir d'une intervention du **CCAS de Limoges** et du **CCAS de Rochechouart** (commune rurale 3 900 habitants) portant sur la plus-value d'une analyse des besoins sociaux (via l'observation sociale) visant à adapter et anticiper les politiques de solidarité aux réalités de terrain.

* *Le CCAS de Limoges* s'est doté depuis 10 ans d'un observatoire social **via l'Analyse des Besoins Sociaux** (ABS) , véritable outil de compréhension de l'évolution humaine, sociale, urbaine, économique de la commune et des quartiers qui permet d'ajuster au mieux l'aide facultative qu'il met en œuvre. C'est un réel outil d'aide à la décision permettant au CCAS de faire évoluer son action de proximité (ex de la mise en place du Plan Précarité Énergétique). Dans ce cadre, ***nous avons eu la chance qu'un usager*** témoigne sur sa participation à une action collective d'information co-animée par le CCAS de Limoges et la Direction Environnement Santé de la Ville de Limoges en vue d'une sensibilisation aux économies d'énergie (action menée au-delà de l'aide financière) qui vise à fournir des informations pratiques, faciles à mettre en œuvre par l'utilisateur dans son quotidien => démarche citoyenne/être acteur.

L'action du CCAS de Limoges ne s'arrête pas là puisqu'une restitution annuelle des résultats de l'ABS (*Analyse des Besoins Sociaux*) est organisée auprès des partenaires afin de permettre la mobilisation d'un réseau tout en prolongeant une réflexion commune en vue d'améliorer l'efficacité de l'action sociale sur le territoire. (ex du dispositif JOB D'urgence proposé par le CCAS à des jeunes de 18 à 24 ans en garde difficile (*sans emploi, sans ressource, en situation sociale difficile par manque de repères familiaux*) et qui repose sur un réseau d'associations qui constituent les structures d'accueil pour les jeunes).

** Quant au CCAS de Rochechouart (commune rurale 3 900 habitants pour un budget de 90 000 €)* il vient de mettre en œuvre une démarche partenariale pour établir un diagnostic territorial d'ABS. La 1^{ère} difficulté rencontrée a été de faire comprendre la pertinence et l'utilité de ce type d'étude notamment aux élus du conseil d'administration. Le 2nd frein a été celui du coût financier (6 000 €). Finalement, l'étude s'est étendue au canton de Rochechouart comprenant 5 communes. Le diagnostic a permis de souligner les points forts et les points à améliorer du territoire et a rencontré finalement un vif intérêt ! Il a permis d'impulser un échange, un partage des pratiques professionnelles et des actions de chaque partenaire. Il a intensifié la volonté de l'ensemble des partenaires de coordonner et d'organiser des réponses adaptées aux problématiques qui sont en train d'émerger.

Après échange avec plus de 60 participants sur cet atelier, nous nous sommes accordés :

- sur l'importance de mener un diagnostic territorial partagé et porté par l'ensemble des acteurs et partenaires de proximité ;
- sur le fait qu'il est nécessaire d'agir en amont de l'apparition de situations d'exclusion par des interventions ciblées aux moments où risque de se produire une rupture dans les conditions de vie des personnes déjà confrontées à la précarité ;
- que cette dernière (la précarité) s'apprécie au regard de multiples dimensions (irrégularité des revenus (y compris les revenus sociaux), liens entretenus avec le marché du travail, situations familiales, conditions de logement et de santé.... ;
- et qu'il convient d'éviter les atteintes à la dignité en permettant aux personnes un exercice plein et entier de leur citoyenneté.

Propositions

1 - agir ensemble sur un même territoire à partir de diagnostics partagés dans une cohérence d'actions transversales au bénéfice des usagers et ainsi éviter les segmentations => le maillage ET connaître les actions de chacun (un participant a dit rêver d'un GPS de la Solidarité c'est-à-dire un catalogue des réponses sociales et savoir qui fait quoi et comment)

2 - territorialiser davantage l'Action Sociale pour une prise en charge optimale c'est-à-dire « intervenir au cœur des problèmes, sur les difficultés rencontrées quotidiennement par la population » mais il est également question d'appréhender de manière globale les situations dans une intervention sociale d'intérêt collectif

3 - adapter les réponses publiques face à de nouvelles problématiques émergentes face à une hétérogénéité des profils, des situations et des problématiques et y répondre de façon adaptée

4 - impliquer les usagers dans la construction des politiques publiques (démarche citoyenne) c'est-à-dire faire avec eux

5 - repenser l'offre de formation pour accentuer la place de l'utilisateur dans l'intervention sociale d'intérêt collectif

=> aujourd'hui la territorialisation doit intervenir selon une logique de complémentarité des acteurs territoriaux publics, associatifs (**transversalité**). Elle s'inscrit dans la nécessité d'adapter les interventions de chacun aux évolutions sociales et de se focaliser sur les caractéristiques très hétérogènes d'un territoire (**proximité**).

Pour l'avenir

Poursuivre les travaux,

Poursuivre sur cette dynamique engagée dans le cadre d'une transversalité qui est une **composante essentielle de l'Action Sociale** au service d'une approche globale des situations, dans une dynamique de territoire, par le changement de nos pratiques dans le sens d'une meilleure coordination au bénéfice des personnes.